

## Synthèse plan d'action relatif à l'égalité professionnelle

Données au 31/12/2010

### **I - Situation des hommes et des femmes:**

#### *Par rapport au salaire moyen*

---

Le salaire moyen des femmes est 4.8 % inférieur au salaire moyen des hommes

#### *Par rapport au salaire médian*

---

Le salaire médian des femmes est 15 % supérieur au salaire médian des hommes

#### *Par rapport à la durée moyenne entre 2 promotions*

---

La durée moyenne entre 2 promotions dans la catégorie Hommes est de 7.28 ans  
La durée moyenne entre 2 promotions dans la catégorie Femmes est de 6.85 ans

#### *Par rapport à l'exercice de fonctions d'encadrement*

---

17% de la catégorie Hommes exercent des fonctions d'encadrement  
40% de la catégorie Femmes exercent des fonctions d'encadrement

### **II – Actions et objectifs de progression**

#### **1<sup>er</sup> thème : EMBAUCHE**

#### *Détail des objectifs de progression*

---

Compte tenu de l'absence totale d'effectif féminin dans la catégorie Ouvriers, une analyse des causes de ce constat a été réalisée.  
Il apparaît que l'absence de personnel féminin dans la catégorie OUVRIERS est essentiellement due à l'absence de présentation de CV féminins par les agences de recrutement.

En conséquences, l'entreprise se fixe l'objectif de progression suivant : **Recevoir au moins 5 CV féminin par agence (soit un total d'une quinzaine de CV)**

*Mesures quantitatives et qualitatives permettant d'atteindre les objectifs :*

---

**1 – sensibilisation des agences de recrutement :**

Organiser 1 rendez-vous sur ce thème par agence principale (Adia, Manpower, Adecco).  
organiser la visite de notre site de production pour chaque agence avec l'identification des postes de travail accessibles au personnel féminin et des compétences requises

**2 – Sensibilisation du public féminin en recherche d'emploi.**

Présenter les métiers de l'industrie et ceux de l'entreprise.

**3 – Echéance :** soldé fin juin 2012

**4 – Evaluation du coût :** Pas d'investissement matériel prévu.

**2<sup>ème</sup> thème : ARTICULATION ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET EXERCICE DES RESPONSABILITES FAMILIALES**

*Détail des objectifs de progression*

---

Le premier objectif étant essentiellement tourné vers le public féminin, le second a pour but de faciliter l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice des responsabilités familiales pour l'ensemble des salariés, soit :

- Aménagement de temps pour l'organisation de la vie scolaire des enfants :
  - o Faciliter la disponibilité du salarié pour les événements suivants :
    - Inscription Ecole, Rentrée scolaire, Examens

*Mesures quantitatives et qualitatives permettant d'atteindre les objectifs :*

---

- **Mettre en place les modalités** d'absence et de récupération des temps dédiés à l'organisation de la vie scolaire
- **Echéance :** soldé fin juin 2012